

Pièce n° 3

De: Nait-kaci Nadia <nadia.nait-kaci@interieur.gouv.fr>
Envoyé: mercredi 8 juin 2016 11:27
À: SUCEVIC Perica
Objet: CNEN du 07/07/2016 - Dossier 16-07-07-00904

Importance: Haute

Madame, Monsieur,

Par courrier électronique du 03/06/2016, vous avez déposé auprès du secrétariat du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) un dossier relatif au projet de texte suivant :

Décret relatif aux modalités de fixation des redevances de réutilisation d'informations publiques et aux catégories d'administrations autorisées à établir de telles redevances (dossier 16-07-07-00904)

Au terme d'un contrôle formel de la bonne constitution du dossier soumis, je vous informe qu'il est enregistré et qu'il sera examiné par le CNEN lors de sa séance du 07/07/2016.

Si les membres du CNEN sélectionnent votre projet de texte pour qu'il fasse l'objet d'un examen approfondi, vous serez tenu(e) de le présenter, ainsi que l'évaluation de son impact financier sur les collectivités territoriales, lors de la séance précitée. Je vous remercie par avance de bien vouloir vous préparer à cette éventualité, sachant que vous ne serez informé(e), au plus tard, que sept jours avant la tenue de la séance.

Le secrétariat du CNEN reste à votre disposition pour préparer cette échéance et vous communiquer toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile (01.40.07.29.66 ou 01.40.07.28.49 ; par mél : dgcl-cnén@interieur.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Secrétariat du CNEN

Bureau du financement des transferts de compétences

Direction générale des collectivités locales

Ministère de la décentralisation et de la fonction publique

Tél : 01.40.07.28.49

NB : Merci de ne pas répondre directement à l'expéditeur du présent message, mais d'utiliser l'adresse suivante: dgcl-cnén@interieur.gouv.fr

403916 - reçu le 01 juin 2017 à 11:00 (date et heure de métropole)